

**Conseil économique et social décision 2019/229  
adoptée 23 July 2019**

**Calendrier et ordre du jour provisoire de la dix-neuvième session  
du Comité d'experts de l'administration**

Le Conseil économique et social :

a) Décide que la dix-neuvième session du Comité d'experts de l'administration publique se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 30 mars au 3 avril 2020 ;

b) Approuve l'ordre du jour provisoire de la dix-neuvième session du Comité tel qu'il figure ci-dessous :

1. Élection du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation
3. Rapport informel sur les activités intersessions du Comité et de ses membres
4. Aspects institutionnels du thème de 2020 du Conseil économique et social et du Forum politique de haut niveau pour le développement durable
5. Dialogue avec les pays ayant pris part à l'examen national volontaire sur l'objectif de développement durable n° 16
6. Une gouvernance efficace au service du développement durable : mise en pratique des principes et examen des résultats
7. Personnel de l'administration et du secteur public à l'avenir
8. Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives et assurer l'accès de tous à la justice
9. Questions émergentes en matière de gestion des finances publiques et de budgétisation en faveur des objectifs de développement durable
10. Formation et sensibilisation du public aux objectifs de développement durable
11. Ordre du jour provisoire de la vingtième session du Comité
12. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa dix-neuvième session

c) Décide qu'il faut continuer à préparer la documentation nécessaire pour établir l'ordre du jour provisoire selon les modalités de travail habituelles du Comité.